

Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

Solidarité Mayotte 3 mois d'actions

MARS 2025





« Trois mois après la catastrophe, la situation demeure très préoccupante »

Karine Meaux, responsable du pôle Urgences de la Fondation de France, revient sur la situation actuelle à Mayotte et les priorités de la Fondation de France sur le territoire durement touché.

Quelle est la situation aujourd'hui à Mayotte ?

Trois mois après la catastrophe, la situation à Mayotte demeure très préoccupante. Malgré les dispositifs mis en place, en particulier par les associations que nous soutenons, des difficultés persistent, notamment en matière de distribution des aides de première nécessité (eau, alimentation). Un autre défi majeur est d'arriver à donner de la visibilité aux habitants sur les aides disponibles et les délais d'attente. Si la crise sanitaire liée au manque d'eau potable a été évitée grâce à une surveillance étroite des pouvoirs publics, le climat social demeure tendu.

Quelles sont les priorités de la Fondation de France après 3 mois d'actions ?

La Fondation de France reste pleinement mobilisée sur le terrain. Trois missions ont déjà été réalisées, en collaboration étroite avec nos associations partenaires. Notre priorité reste la réponse aux besoins de première nécessité, mais également l'accompagnement des populations sur le plan médical et psychologique. Nous soutenons également des associations qui proposent des activités éducatives, sociales et culturelles aux enfants. Le mois dernier, nous nous sommes rendus sur place pour lancer des projets pilotes visant à sécuriser les habitats fragilisés, prévenir les risques

de glissements de terrain et accompagner les habitants dans la réparation de leurs logements. Nous nous mobilisons pour une reconstruction durable et écologique, en coopération avec les acteurs publics. Pour favoriser la relance de l'activité, nous soutenons plusieurs associations d'agriculteurs pour financer l'achat de semences et d'outils, afin de renforcer la sécurité alimentaire sur le territoire. En parallèle, nous avons engagé des discussions pour soutenir des initiatives environnementales (nettoyage des rivières et des forêts, replantation de mangroves...) afin de préserver la biodiversité vitale au territoire.

Comment les différents acteurs impliqués collaborent-ils ensemble ?

L'un des principaux enjeux reste la coordination et la collaboration étroite avec les associations locales, les entreprises, les collectivités territoriales et les services de l'État afin de répondre de manière efficace et concertée aux problématiques d'urgence et de relèvement durable du territoire. Nous contribuons au maximum à développer la concertation entre tous les acteurs. Notre comité y veille particulièrement. Composé d'experts de l'urgence et de spécialistes dans des domaines variés et complémentaires, ce comité se réunit chaque semaine pour garantir une réactivité optimale, et est particulièrement attentif à l'utilisation des fonds collectés.

Les membres du comité Solidarité Mayotte

PRÉSIDENT

Dominique Boyer

Ancien inspecteur de l'Éducation nationale à Saint-Martin.

MEMBRES

François Auroux

Ingénieur hydrologue, expert judiciaire, bénévole au sein de l'association Hydrauliques sans frontières et de la fondation Geotec.

Jacques Desproges

Ingénieur forestier, fondateur du bureau d'études Terra, ancien président d'Emmaüs Défi et membre de Convergences France.

Clémentine Lehuger

Docteure en science politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, spécialiste de Mayotte.

Aurélien Lopes

Réfèrent Outre-Mer au sein de l'association l'Agence Qualité Construction.

Annabelle Moatty

Chargée de recherches au CNRS, spécialiste de la gestion des crises, y compris Outre-mer.

Aude Sturma

Chercheuse sociologue associée au Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation,

Pouvoir (CERTOP), spécialiste des thématiques eau, environnement, santé, crises, spécialiste de Mayotte.

Valérie Thomas

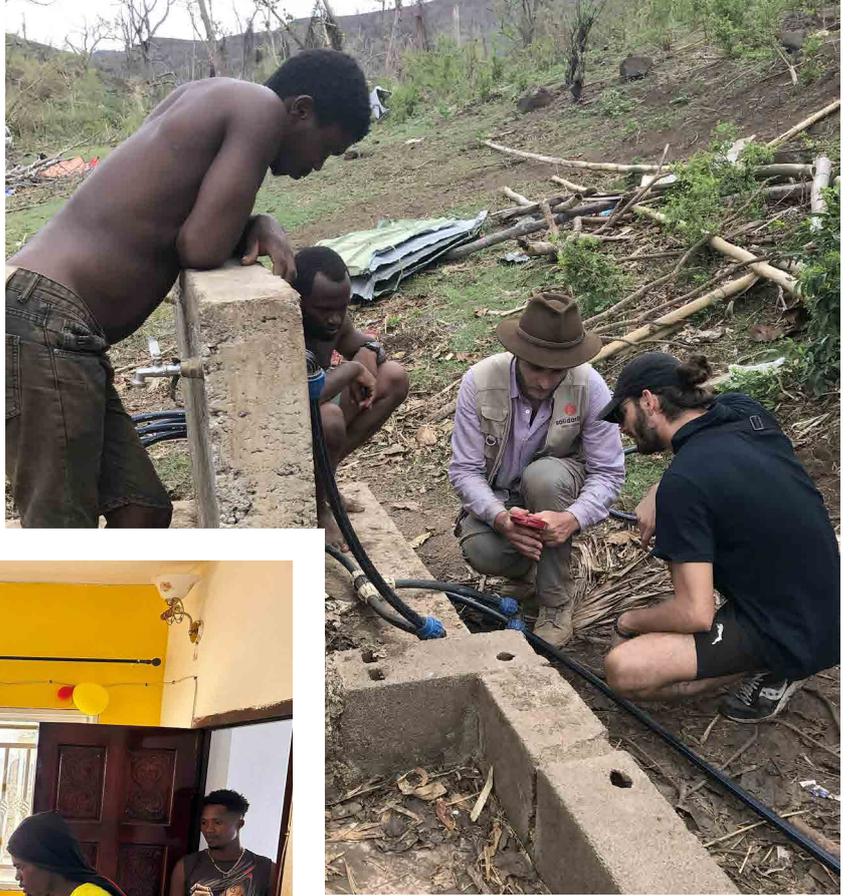
Directrice médicale du Samu social de Paris, experte sur les urgences et les violences faites aux femmes à Mayotte.

Jean-Pierre Troche

Architecte urbaniste, associé fondateur de la SCOP Ville et Habitat, spécialiste des politiques sociales de l'habitat et ville durable.

Ben Amar Zeghadi

Délégué National d'ESS France à l'Outre-mer, l'Europe et l'international.



Remise en état des points d'eau existants dans les bangas de Kwale par les équipes techniques de Solidarités International.



Préparation de repas par les restaurateurs locaux avec l'appui de l'ONG World Kitchen et distribution par l'association Régie de Territoire de Tsingoni.

Chiffres clés

au 28 février 2025

338 000
DONS

42,7 millions
D'EUROS COLLECTÉS

6,2 M€
engagés



Les actions soutenues à Mayotte

Le 14 décembre dernier, un cyclone d'une ampleur exceptionnelle dévastait l'archipel de Mayotte. Déjà impliquée à Mayotte dans des actions de préparation aux catastrophes, la Fondation de France s'est immédiatement mobilisée en prenant contact avec ses partenaires associatifs dans la région de l'Océan Indien pour lancer les premières actions d'urgence. L'appel à don a permis de collecter 42 millions d'euros. Depuis trois mois, 6,2 millions d'euros ont déjà été consacrés au déploiement de 65 actions au sein de l'archipel sinistré.

Répondre aux besoins de première nécessité

Face à l'urgence humanitaire, la Fondation de France continue de soutenir des acteurs locaux pour mener des actions de première nécessité : aide alimentaire, accès à l'eau potable, distribution de kits d'hygiène...

L'association **LEPAM** (Luttons Ensemble pour un Avenir Meilleur à Mayotte) distribue par exemple de l'eau, de la nourriture, des vêtements et produits d'hygiène dans les quartiers de La Vigie et Labattoir à Petite-Terre, ainsi qu'à domicile pour les personnes isolées ne pouvant pas se déplacer. L'association propose également un soutien psychosocial et un accompagnement socio-professionnel, ainsi que des sessions de mentorat et de soutien scolaire.

L'association **Yes We Can Nette** a rouvert son épicerie sociale et solidaire équipée d'une laverie. Elle incite les habitants à recycler leurs canettes vides en échange de réductions. Elle distribue également des bons alimentaires et met en place des ateliers sur le tri des déchets et la gestion des risques naturels.

À Petite Terre, l'association **SCH** assure la livraison de colis (denrées alimentaires, vêtements et produits d'hygiène) à une centaine de familles en situation de précarité et en incapacité de se déplacer.

L'ONG Architectes de l'Urgence réalise un diagnostic des dégâts sur les constructions publiques et privées de Mayotte.

Mettre à l'abri les populations et sécuriser l'habitat

Suite au passage du cyclone, une grande partie des logements précaires, qui représentent 40 % des habitats de l'archipel, a été entièrement détruite. Face à cette crise sans précédent, la Fondation de France soutient plusieurs acteurs mobilisés pour sécuriser et consolider les habitations.

Les organisations **Architectes de l'Urgence** et le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ont réalisé un diagnostic des dégâts sur les constructions publiques et privées. Ce diagnostic révèle que les destructions ont principalement touché le Nord, l'Est et l'Ouest de Grande-Terre, avec un impact majeur sur les habitats résidentiels légers, notamment ceux des bidonvilles. Le CAUE développe des outils pour aider les habitants dans leurs démarches et organise des permanences dans les communes pour répondre à leurs questions techniques, administratives et juridiques. Quatre nouveaux binômes architecte/juriste sont déployés pour apporter des conseils en vue d'une reconstruction durable.





L'ONG Santé Sud répond aux besoins de santé de première urgence.



L'association Kaweni Nouvelle Aire accueille une centaine de jeunes dans son centre d'activités.

Favoriser l'accès aux soins et apporter un soutien psychologique

Pour répondre aux besoins de santé et de soutien psychologique, la Fondation de France soutient plusieurs associations qui agissent auprès des personnes les plus vulnérables.

L'ONG **Santé Sud** déploie des services de santé de proximité, sur l'ensemble du bassin de Petite-Terre, touchant environ 35 000 personnes. Avec son équipe composée de professionnels de santé, elle développe également une veille épidémiologique pour prévenir les risques sanitaires.

L'association **Machaka Media Ana** facilite l'accès aux soins des personnes en situation de grande précarité. À Longoni, elle organise le transport des patients ne pouvant se rendre à l'hôpital ou en pharmacie, livre des repas et de l'eau dans les zones les plus isolées, et fournit du matériel médical aux personnes diabétiques.

À Tsingoni, l'association **Autisme Mayotte** a mis en place un accueil de jour pour les enfants et adultes autistes et leurs proches. Elle propose des activités éducatives et culturelles adaptées et une école des parents, destinée à soutenir les familles en leur offrant des espaces d'échange et de formation. Dans le jardin collectif qu'elle a mis en place, enfants et adultes apprennent des pratiques agricoles à des fins thérapeutiques et économiques, en se partageant les récoltes.



Sophie Lasserre, responsable de programmes Urgences de la Fondation de France, s'est rendue à Mayotte début février pour rencontrer les associations et les professionnels de santé :

« Suite au passage du cyclone Chido, les besoins en santé et en santé mentale sont considérables. Toute la population est touchée et il est crucial de fournir un accompagnement dès maintenant pour prévenir des conséquences à long terme. Sur place, les professionnels se mobilisent face à l'ampleur de la demande, en mettant en place des activités de groupe et des interventions en visioconférence. La Fondation de France soutient des associations telles que **Terrapsy**, qui anime des groupes de parole dans les écoles, et organise des maraudes médicales pour aider les personnes isolées. Elle a également prolongé son soutien à l'**hôpital de campagne** à proximité de Mamoudzou pour soulager l'hôpital local, submergé par les consultations. Notre priorité est d'assurer l'accès aux soins de base et la prise en charge psychologique tout en prenant soin des équipes sur le terrain, car il est difficile d'aider les autres lorsque l'on est soi-même en détresse. La santé physique et mentale est abordée comme un enjeu transversal dans toutes nos actions. »

Accompagner les enfants et leur entourage

Les enfants sont particulièrement impactés par les conséquences du passage du cyclone. Pour préserver leur accès à l'éducation et limiter les ruptures dans leur parcours, la Fondation de France soutient des associations locales qui accompagnent les familles, fournissent du matériel scolaire et des jouets, et organisent des activités éducatives, sportives, artistiques et culturelles.

À Koungou et Mamoudzou, l'association **Kaweni Nouvelle Aire** accueille une centaine d'enfants et de jeunes en grande précarité dans un centre de jour, où ils bénéficient de cours et d'activités pédagogiques. Elle intervient également dans les quartiers les plus isolés pour fournir une aide alimentaire et des conseils sanitaires. Soucieuse de favoriser l'insertion professionnelle, l'association propose aussi des formations aux activités agricoles, permettant aux jeunes de se spécialiser tout en fournissant des produits locaux à leurs proches.

La **mission locale de Mayotte** accompagne plus de 1000 jeunes de 16 à 25 ans, principalement issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Deux bus sillonnent les zones rurales. L'association propose des services d'orientation professionnelle, d'aide administrative et de soutien social, et assure également des distributions de produits de première nécessité.

Afin de répondre aux besoins d'accompagnement des enfants sur le territoire, la **Fédération des Familles Rurales de Mayotte** met en place des lieux d'accueil

collectifs pour mineurs dans sept communes. En parallèle, elle forme une centaine de jeunes de 16 à 30 ans au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) afin de renforcer les équipes sur le terrain.

Soutenir la relance économique, en particulier agricole

En parallèle de la réponse aux besoins immédiats, la Fondation de France accompagne également des initiatives visant à préparer la phase de reconstruction et à relancer l'activité économique, notamment dans le secteur de l'agriculture.

Plusieurs groupements agricoles, spécialisés dans le maraîchage, l'élevage et l'agroforesterie, entreprennent le nettoyage de leurs terrains, l'achat de semences et de plantes, ainsi que le remplacement de petits équipements pour relancer les plantations avant la fin de la saison humide. Ces actions bénéficient en parallèle du soutien technique de la Chambre d'Agriculture de Mayotte (CAPAM) et de la DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Préfecture de Mayotte).

L'association **Initiative Mayotte** soutient quant à elle le développement de l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Elle a mis en place, avec le soutien du Conseil départemental de Mayotte et de la Fondation de France, un fonds d'appui aux petits entrepreneurs locaux. L'objectif : proposer des prêts d'honneur (pouvant aller jusqu'à 20 000 euros) à taux zéro, afin de favoriser un redémarrage rapide de l'économie locale.

Pour en savoir plus sur les actions menées : fondationdefrance.org 

Merci

Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont mobilisés à nos côtés :

Merci aux fondations abritées qui soutiennent les actions : Fondation Actes 77 – Fondation Anaiak Txulapa – Fondation Ardian – Fondation Brico Dépôt – Fondation Carasso – Fondation Castorama – Fondation Concrete – Fondation Crédit Agricole Guadeloupe – Fondation Henriette Anne Doll – Fondation Heinrich et Nelly Feuerhahn – Fondation Renée et Joseph Grimaud – Fondation Yo & Ann-Marie Hamoud – Fondation Huileries Richard – Fondation Le Mascaret – Fondation Mustela – Fondation Présents – Fondation Proficio – Fondation Rexel – Fondation Setec – Fondation Sophie Rochas.

Merci à l'ensemble des donateurs et donatrices qui participent à ce mouvement de solidarité. Nous sommes touchés et reconnaissants de ce vaste élan de générosité.

Merci aux entreprises, institutions et collectivités qui sont à nos côtés : AFNIC, Aroma-Zone, Association Comité Amis Emmaüs Le Puy, Association Le Liseron, Association Nour, Assolem, Atalian, Banque de France, Caisse des Dépôts, CAPSSA, Comité d'amis d'Emmaüs, Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg, Communauté d'agglomération d'Aurillac, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, DÉKUPLE, Fédération française de bridge, FNSA-ESH, Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire Centre, Fondation Paradis, Fonds de dotation de l'Interallié, Fonds de dotation SERFIM, Fonds L'Oréal pour l'urgence climatique, France Road, Grand Besançon Métropole (GBM), Groupe Colas, Groupe JLO, IPECA, Kiwanis Saint-Étienne, Le mécénat des mutuelles AXA, Mairie de Besançon, Matmut, Mennecy, Mutuex Union, REEL International, Servair-Gategroup, SFIL, Syndicat des Médecins de la Drôme, UpCoop.

Merci également à tous les médias partenaires qui ont relayé notre appel à solidarité notamment, France TV, Radio France, le groupe TF1, le groupe M6-RTL et BFM.